

Commission « Femmes et Monde Vieillissant »  
Séminaire de réflexion et de partage (17 avril 2008)

« *Personnes âgées, femmes âgées :  
Quelles différences, quels défis ?* »

## ACTES

### Programme :

- \* Introduction par **Marie-Noëlle Vroonen-Vaes**, Présidente de la Commission
- \* Femmes âgées, rôles et engagement dans la société en évolution par Madame **Elisabeth Franken**, Sociologue, experte (Communauté française – réseaux européens)
- \* Femmes âgées, revenus et sécurité sociale par Monsieur **Vincent Gengler**, Secrétaire politique de l'UCP, Mouvement National des Aînés – Débat
- \* Femmes âgées, santé psychique et physique par Madame **Sabine Henry**, Présidente de la Ligue Alzheimer asbl – Débat
- \* Recueil de pistes d'orientations par **Marie-Noëlle Vroonen-Vaes**, Présidente du panel
- \* Conclusion du séminaire par **Magdeleine Willame-Boonen**, Présidente du Conseil des Femmes Francophones de Belgique.

### **Introduction :**

Avant tout, je veux vous souhaiter la bienvenue, au nom du CFFB tout entier, mais principalement, au nom de notre Commission « Femmes et Monde vieillissant ». Nous recevons aujourd'hui des associations, des politiques, des chercheurs, des personnes simplement concernées à titre particulier. Je crois que c'est important de se rencontrer pour parler de nos aînés, et plus spécifiquement de nos aînées. Je ne vais pas vous présenter le CFFB en détails car, dans votre farde, vous avez un petit dépliant qui vous explique en gros ce qu'est le CFFB, ce qu'il fait et quelle est sa portée.

Le CFFB a pour mission d'épauler les associations de femmes, de réfléchir à l'égalité H/F dans la société et de proposer des recommandations aux politiques. C'est une coupole d'associations qui regroupe également des personnes individuellement concernées pour le droit des femmes. Il propose plusieurs commissions et groupes de travail sur différentes thématiques telles que l'éducation, la culture, la santé, la politique, l'immigration, une commission pour la région de Bruxelles et une autre pour la région wallonne, et aussi, notre commission « Femmes et Monde vieillissant ». Le nom de cette commission est pour nous très important parce que nous pensons que la vieillesse n'est pas un état uniforme. C'est un phénomène physique et social qui change la donne au sein de la société, et qui dépend beaucoup de la vision qu'a celle-ci de l'âge. Certaines cultures ont le culte des aînés pour leur sagesse, d'autres les rejettent pour cause d'improductivité, et d'autres encore les utilisent dans un monde où chacun se bat pour survivre. C'est pourquoi nous avons choisi le vocable « *Monde vieillissant* » car ce concept nous interpelle dans son évolution même. Avec l'allongement de la vie, les aînés sont de plus en plus nombreux, ils vivront de plus en plus longtemps. Actuellement, les femmes vivent en moyenne six ans de plus que les hommes (voir les statistiques dans votre farde). L'allongement de la vie, ce peut être une bonne chose si la dignité des personnes est préservée. Ce peut être un fardeau si ce prolongement s'accompagne d'isolement, de manque de moyens pour conserver son mode de vie et se soigner, et s'il devient impossible de participer à la vie commune. Les solutions ne sont donc pas uniques. Une attention adaptée doit être accordée à chaque situation au cas par cas. Les politiques et les mouvements associatifs qui s'intéressent aux aînés mettent souvent hommes et femmes dans le même sac, considérant avant tout la problématique de l'âge. Mais nous pensons que, dans toutes les situations de la vie, il y a des vécus particuliers liés au genre ou à d'autres facteurs. Il nous a donc semblé important d'aborder aujourd'hui la question de nos aînées. Les femmes de plus de soixante ans souhaitent rester dans le coup le plus longtemps possible. Elles souhaitent être présentes à leur entourage, par affection, par solidarité, mais elles craignent l'accumulation des rôles, puis la dépendance. Parfois, elles vivent à l'écart dans des institutions ghettos (cela s'améliore mais il y en a encore). Elles voudraient idéalement rester en autonomie jusqu'à la mort, sans vivre cette période de désengagement progressif obligé. Tout le monde n'est-il pas d'accord pour dire : « *ajoutons de la vie aux années plutôt que des années à la vie* » ? C'est pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui, pour parler des femmes de plus de 60 ans. J'en fais partie, mais ma maman aussi. Trente deux ans d'écart entre nous, cela donne encore une génération intermédiaire. Les femmes de plus de soixante ans constituent plusieurs générations. Nous devons de ce fait accepter qu'il y aie des états de besoins et d'envies bien différents selon l'âge, l'état de santé, les revenus ou l'environnement de vie. Nous devons aussi regarder le passé

de ces trois générations, leur passé familial, culturel, professionnel, technologique. Ce que vivent les femmes aujourd'hui peut-il se comparer à ce que vivront nos filles, nos petites filles ? L'enseignement mixte généralisé, l'égalité H/F qui fait son chemin, les professions plus accessibles, les réalités familiales en constante évolution, ... Tous ces facteurs feront que demain, les femmes auront peut être pu choisir davantage leur mode de vie. Je laisse à nos experts le soin de nous donner leurs avis à ce sujet. Ils nous proposeront aussi certainement des défis à relever. Pour nous, groupe de travail, ils sont déjà de deux ordres : Les défis que nous pointerons pour les femmes qui ont aujourd'hui atteint la soixantaine. Mais aussi d'autres défis pour les générations futures, afin que leur période de retraite soit plus intégrée, enthousiasmante et respectée.

Vous avez vu dans le programme que nous avons dû regrouper les thématiques, mais nous ne pourrons pas tout aborder à fond, en une après-midi. Nous avons essayé de rassembler les trois pôles principaux qui nous interpellent concernant nos aînées.

# 1. FEMMES ÂGÉES :

## RÔLES ET ENGAGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ EN ÉVOLUTION

Par **Elisabeth FRANKEN**

Sociologue – Experte (Communauté française, Réseaux européens)

### Introduction

#### Personnes âgées, femmes âgées : quelles différences, quels défis ?

Si l'on appelle « personnes âgées » les personnes qui dépassent largement 80 ans, alors les personnes âgées sont quasiment toutes ... des femmes âgées.

Si l'on adopte la dénomination des Nations Unies qui parle d'« *older persons* » (expression qu'on traduirait plus facilement par « personnes âgées ») pour désigner les individus qui dépassent 65 ans, alors on a de quoi marquer bien des distinctions et pas seulement entre femmes et hommes.<sup>1</sup>

Bien des disparités distinguent les « personnes de plus de 65 ans » les unes des autres, tant du point de vue de leurs revenus que de leurs capacités physiques et mentales.

La comparaison entre femmes et hommes n'est pertinente que pour s'assurer que soient respectés pour toutes et tous, le droit à des revenus décentes, à un toit, aux mêmes possibilités d'information et de développement personnel, à une intégration sociale équivalente jusqu'au bout de la vie.

En ce sens, les « personnes âgées » sont ... des personnes comme toutes les autres : aussi différentes entre elles qu'on peut l'imaginer. Malgré quelques aménagements dont certains sont superficiels ou même contre-productifs pour les femmes, nous vivons dans une organisation patriarcale de la société sur laquelle pèsent encore les avatars du droit romain et du code Napoléon. Les conséquences ou les séquelles qui se révèlent aux âges les plus avancés nous invitent à remettre sans cesse l'ouvrage de notre vie sur le métier. Hommes et femmes en sont responsables.

Rappelons qu'en 2008, un nombre important de femmes de plus de 80 ans (plus de 50%) ont un niveau d'instruction qui ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et que ce déficit de départ conditionne bien souvent leur marge de décision.

La question de savoir si les femmes de plus de 60 ans ont le même vécu ou le même avenir que les hommes de leur génération n'a d'intérêt que placée dans le débat de la parité socio-économique ... car nous ne pouvons nous contenter de constater que : non, elles n'ont ni le même vécu ni le même avenir. Même si l'écart salarial moyen entre femmes et hommes en Belgique est le plus bas d'Europe<sup>2</sup>, cet écart ne se justifie pas. Par contre, il s'explique et par les types de contrat de travail proposés ou imposés aux femmes – par exemple dans la grande distribution et dans « le non marchand » qui se partagent un important quota de personnel féminin : temps partiels, horaires coupés, carrières hachées ou trouées, ... - et, pour nombre d'entre elles, par l'insuffisance de lieux et temps d'accueil des enfants, des personnes atteintes d'un handicap ou qui ont besoin d'aide pour les gestes de la vie quotidienne.

Il s'explique aussi par un partage souvent inégal du travail à fournir dans le cadre de la vie familiale : la prise en charge des enfants et les soins du ménage sont encore largement dévolus aux femmes ; mis à part le soutien financier (qui souvent fait défaut en cas de séparation ou de divorce) la moyenne des époux et des pères consacrent moins d'heures que leurs conjointes à la sphère familiale. Même les femmes célibataires sont plus volontiers sollicitées pour tous types de services familiaux réguliers ou de dépannage que les hommes célibataires. Les sexagénaires qui, hier s'étaient battues pour obtenir plus de places en crèche ou en pré-gardiennat, voient leurs filles confrontées aux mêmes difficultés alors que l'ensemble des conditions d'existence, pour les familles, ne se sont pas améliorées.

Certaines, au prix de leur santé parfois, s'estiment redevables envers la génération suivante et remplacent les services défaillants. Pourtant elles-mêmes sont, dans beaucoup de cas, exposées à la pauvreté<sup>3</sup> et aux carences du système.

<sup>1</sup> Tant l'origine nationale ou dite ethnique que les croyances ou le handicap ou les choix de vie sexuelle sont des prétextes à discrimination. La vérité oblige à dire que le fait d'être femme est souvent un facteur aggravant.

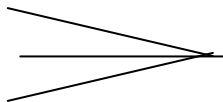
<sup>2</sup> Cfr. Rapport de l'UNECE intitulé « Countries in figures » avril 2007.

<sup>3</sup> Le Forum des ONG à León (Conférence UNECE des 6-8 novembre 2007) rappelle qu'il revient aux gouvernements d'inclure la dimension du vieillissement dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté et leur politique de protection sociale et en tenant compte de la dimension de genre (les femmes - surtout les plus âgées - sont le groupe le plus exposé à la pauvreté).

## FEMMES

Une des caractéristiques d'un monde patriarcal c'est de considérer les femmes comme « Les autres des hommes » avec, comme grand mythe, une sorte de complémentarité naturelle.<sup>4</sup>

Être  
Devenir  
Se (faire) définir  
...au singulier ou au pluriel, ce n'est déjà pas la même chose ...



« femme(s) »

« La femme » ou « Les femmes » : quel point de vue adoptons-nous ou nous formons-nous ? Jusqu'à quel point transportons-nous ce dont nous avons hérité au fil de notre éducation première, dans l'entourage familial, à l'école, dans des mouvements de jeunesse, dans nos appartenances idéologiques ou religieuses, en politique, ...

Nous avons été et sommes encore souvent confrontées à « un idéal féminin » comme s'il y avait une façon standard de vivre. Qu'il s'agisse de « Marie la Vierge et Mère », de « Blanche Neige avec son Prince Charmant », de la « Femme-Repos-du-guerrier » à travers toute l'Histoire ou des figures de « la Maman et la Putain » du cinéaste Jean EUSTACHE, ces images imposent « UN DESTIN » de femme. Ces femmes uniques sont comme des icônes, sacrées ou profanes qui surtout ne doivent « pas sortir du cadre » de l'imaginaire macho.

Dès que les femmes sont solidaires entre elles, elles sortent des « images-prisons » et les couleurs de la vie changent.

Mais qu'est-ce, comme femme(s), qu'être solidaire(s) des femmes ou de telle femme ?

Les services à se rendre, les femmes connaissent ... Ce qu'elles peuvent encore développer, par contre, sans trop risquer de dépasser la dose, c'est un intérêt les unes pour les autres, au sein d'une même génération (une « cohorte »<sup>5</sup>) et d'une génération à l'autre, à travers toutes les classes d'âge. Un intérêt à développer car nous avons pris un fameux retard tant dans la connaissance que dans l'action.

A tout âge, consacrer du temps, de l'énergie à connaître, mieux connaître des femmes : celles de son entourage, celles qui ont agi en des circonstances historiques, celles qui portent des responsabilités publiques, des artistes, des scientifiques. Chacune de nous peut se développer et être mieux en prise avec la société en suivant ses inclinaisons : selon qu'on aime lire (journal, magazine, revues spécialisées, ...), regarder la télévision, s'instruire, agir, .... Il est toujours possible d'améliorer ses connaissances des femmes, de leur potentiel et de leur place dans la vie sociale ou culturelle, des positions qu'elles défendent et des combats qu'elles mènent partout dans le monde.

Se défier des propos négatifs, des jugements à l'emporte pièce : s'il y a lieu de critiquer, apprendre à le faire de façon solide, analyser des faits, des idées, et prendre position soi-même su base d'arguments.

Il ne s'agit pas de mettre les femmes sur un pavois ni de nier l'apport positif de nombreux hommes à la société mais bien de remédier à une ignorance qui prive les femmes de modèles positifs dont elles puissent s'inspirer pour elles et d'autres. Et, notamment, pour qu'elles ne se retrouvent pas, de fait, ghettoïsées dans un monde où, de fait, elles sont encore traitées en mineures, en dépit des lois et des chartes universelles.

Même atteinte dans sa mobilité, dans ses capacités visuelles ou auditives, chacune de nous peut être présente au monde et aux femmes dans le monde, proche ou lointain.

Il faut des gens qui bougent mais il faut aussi des sentinelles, qui veillent et qui patientent, qui sont comme des fanals et des balises permettant à d'autres de garder le cap et d'avancer.

## ÂGÉES

Mettre des noms sur les « âges » ou sur les « étapes de la vie »...

Que met-on dans « âgées » ?

Une femme de 43 ans qui a perdu son emploi est une « chômeuse âgée » alors qu'un entrepreneur de 50 ans est un jeune entrepreneur.

Une femme qui a 3 diplômes est facilement jugée « trop âgée » pour un poste de travail (traduction : l'employeur ne veut pas payer le salaire qui devrait lui être octroyé).

<sup>4</sup> Un coup d'œil dans le dictionnaire sur tous les noms et adjectifs évoquant les femmes ou le féminin est très instructif à propos de la domination de stéréotypes dans l'inconscient collectif et les mœurs.

<sup>5</sup> Voir (annexes) le tableau « en tuiles »(cohortes) et le « dodécagone des classes d'âge » (rapports de génération).

Puisque nous sommes ici à l'invitation des aînées du Conseil des Femmes Francophones de Belgique, prenons 65 ans comme limite inférieure de la catégorie « âges ».

Le Plus magazine (qui dit s'adresser aux seniors) a comme sous-titre : le magazine des jeunes de plus de 50 ans et choisit des mannequins de ... 49 ans pour présenter la mode.

Quant aux cosmétiques dits « pour peaux matures », ils sont défendus par des comédiennes liftées et re-liftées et dont les coiffeurs accommodent régulièrement la chevelure.

Alors, si on n'a pas les moyens, si on n'a pas envie de tricher sur son âge, que va-t-on affronter ?

Âgées cela peut s'entendre comme : chargées d'ans, usées, en perte de vitesse, fripées ... mais aussi « toujours jeunes » ou « ne faisant pas leur âge » (qu'est-ce que c'est « faire son âge » ? y a-t-il des caractéristiques évidentes ? même par rapport au « travail rémunéré » : on rencontre de jeunes retraitées de 53 ans et des travailleuses indépendantes actives à 75 ... quant aux tâches ménagères, nombre d'octogénaires les assument à des rythmes variés).

Âgées, ce peut être encore : de plus en plus curieuses de la vie, des gens ...amoureuses de liberté pour soi et pour les autres. Drôles et pleines d'humour<sup>6</sup> et acceptant de « re-traiter » leur vie.

Avec les années s'accroissent les capacités d' « autonomie<sup>7</sup> » : le goût et la volonté de déterminer par soi-même les limites, les règles, les orientations au sein desquelles et selon lesquelles on veut vivre, l'aptitude à parler vrai et à ne laisser personne étouffer dans les secrets.

Aussi n'y a-t-il de paradoxe qu'apparent à parler de l'autonomie d'une personne « à mobilité réduite » ou « qui a besoin d'aide » mais qui exerce et impose son droit à vivre selon ses valeurs : en effet, l'aide indispensable relève des droits humains les plus élémentaires et tout individu, tout groupe qui en a les capacités doit mettre ces capacités au service du projet de la personne entravée, lui permettant ainsi d'exercer ses droits. Et notre société, la politique que nous choisissons doit appuyer cette morale et sociale.

Le choix d'un lieu de vie dans le grand âge, les soins et le soutien dans la maladie physique et mentale, l'accompagnement à l'approche de la mort sont, dans cet éclairage, des sujets qui relèvent de la responsabilité de toutes les générations<sup>8</sup>. Ces enjeux doivent compter au nombre des priorités à traiter dans toute société digne de ce nom et qui veut donner sens à la vie.

## RÔLES

Entre « devoir », « pouvoir », « avoir envie » ...prendre le temps de découvrir quels rôles sont les meilleurs pour soi.

Les rôles ce sont :

- ✓ ceux dont j'hérite (ou qui me sont « imposés » par des habitudes, des traditions, ...) et parmi lesquels j'ai à trier
- ✓ ceux que je m'impose moi-même ... c'est à revoir régulièrement avec une lucidité critique et bienveillante
- ✓ ceux que je me choisis ... en tenant compte de ce pour quoi je suis le plus douée
- ✓ ceux que je découvre par une pratique
  - spirituelle : lecture de textes sacrés, méditation, yoga, zen, ...
  - sportive : l'éventail des offres est large (communes – associations - ...) <sup>9</sup>
  - artistique
  - d'apprentissage (langues, informatique, ...)
  - de voyage (tourisme équitable, ...)
  - etc.

Les rôles que j'adopte ou que j'accepte ont une importance pour la considération que j'ai de moi et pour la place que j'occupe effectivement dans la société.

Et puisqu'il est question d'« engagement », il est bon de savoir que je suis le premier outil de mon engagement et que je m'engage donc aussi en premier vis-à-vis de moi-même.

Quelles que soient les pressions, en moi et autour de moi, il importe que je trouve un accord intérieur, un équilibre à faire et refaire, grâce auquel je peux, comme on dit, me regarder dans la glace (sans craindre les rides !), être « dans mes baskets » (même si ce sont des escarpins ou des chaussures) et donc entrer en contact avec confiance<sup>10</sup>.

<sup>6</sup> voir quelques films : « Les baleines du mois d'août », « Le chauffeur de Miss Daisy », « Les beignets de tomates vertes », « Harold et Maude », ...

<sup>7</sup> « AUTONOMIE : Pour un individu, possibilité de décider sans en référer à un pouvoir central, à une hiérarchie, à une autorité » (cfr. Petit Larousse, édition 2000).

<sup>8</sup> Voir l'annexe sur « Les rapports de génération » (3 pages)

<sup>9</sup> Sports Seniors se présente comme un service ouvert à tou-te-s les plus de 50 ans jusqu'à 75 ans. Beaucoup de clubs ne mettent pas de limites d'âge (seule exigence : un examen médical préliminaire pour vérifier les précautions à prendre).

<sup>10</sup> Voir en annexe un petit « vade mecum » pour accompagner l'avance en âge.

## ENGAGEMENT DANS ...

« Engagement dans ... » : c'est une expression « chargée » entre militance et éthique volontariste. C'est aussi un mot qu'on retrouve dans les mouvements sur le ring, le tatami ou le terrain de tous les sports collectifs.

Pour toutes les questions qui ont trait aux droits des femmes, il ne manque pas de moments, ni de lieux, ni de projets. Citons, parmi d'autres, Amnesty International, le COLFEN, les groupes d'études politiques en termes de « genre », ...

Mais on peut tout autant s'engager par rapport à une école, à une association de quartier, à une priorité en matière d'environnement, au commerce équitable, ...<sup>11</sup>

« La ville » (ou le village) est à la fois un enjeu dans la perspective du développement durable et de l'exercice des droits et devoirs de citoyen-ne-s. La gestion de nos villes du Nord occidental a et aura des conséquences pour nos concitoyen-ne-s proches mais aussi à l'échelle du monde.

Dans le monde entier, la population des gens qui vivent en ville ou dans l'attraction d'une ville ne fait que croître et c'est dans les pays dits « émergents » que le phénomène s'accélère sans qu'il soit pris soin de chaque cas particulier.

Bien que ce ne soit pas directement perceptible, notre façon de vivre exerce une influence très au-delà des murs de nos maisons. Nos attitudes, nos prises de position lors de discussions, les décisions que nous prenons pour la gestion de notre budget, tout cela importe bien plus largement que pour notre propre sort. Le simple « panier de la ménagère », comme on l'appelle, est en lien direct avec les politiques d'achat des grandes chaînes de distribution ... et chacun, chacune de nous peut s'informer sur les longs trajets de fruits et légumes « hors saison », la rémunération de celles et ceux qui les cueillent, les emballent ou les transportent. Chacune, chacun de nous peut savoir au prix de combien de tortures, de viols et de massacres le marché du coltan se développe aux frontières de l'Est du Congo (le Kivu en particulier) et du Rwanda, ce coltan indispensable à la fabrication des millions de téléphones portables. Sans parler des chaussures de sport fabriquées à bas prix par des enfants d'Asie pour rapporter tant d'argent aux grandes marques si vénérées chez nous. Bien des formes d'engagement sont à la portée de chacune et chacun de nous dans la simple vie quotidienne. Gérer et contrôler son usage de l'eau, du papier, de l'énergie, c'est à la portée de quiconque et peut avoir des effets multiplicateurs : par l'addition des gestes, par la valeur de l'exemple, par la force des arguments. Et pour tout cela : un devoir permanent de s'informer.

Parmi d'autres outils, la « Feuille de route des dispositifs fondamentaux des villes-amies des aîné-e-s » récapitule un ensemble de points de repère pour lesquels toutes les femmes sont utiles<sup>12</sup>. Cette feuille de route conçue et défendue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), est proposée aux villes des pays membres des Nations Unies, à la fois comme une Charte et une marche à suivre. Des villes en Inde, au Moyen Orient, au Canada ainsi que Genève sont « villes amies des aîné-e-s ».

Les pouvoirs publics, en quelques villes belges, encouragés par la société civile, doivent pouvoir financer des projets de cet ordre car, ce qui apparaît clairement, tant dans le texte qu'à l'expérience, c'est qu'une ville amie des aîné-e-s est en fait « amie de toutes les catégories de la population » : il s'agit d'une politique d'ouverture et novatrice et non d'un plan de repli frileux.

## ... UNE SOCIÉTÉ « EN ÉVOLUTION »

Qu'est-ce qu'une société ? Partons de la plus petite ...

La première cellule qui « fait société », c'est « la famille ». Et des familles, chacune de nous en a deux ou trois, parfois davantage : celle de chacun de mes parents, celle qu'éventuellement je crée – y compris dans les stades qu'elle traverse – et celles, évolutives ou successives, de mes enfants si j'éleve des enfants. Nous sommes attentives aussi à la vie des familles de nos proches, de nos voisins. Alertées ou séduites.

<sup>11</sup> A elle seule, l'Association pour le volontariat regroupe 300 associations qui ont recours à des volontaires/bénévoles ; l'association organise des temps de formation adaptés aux services que remplissent les volontaires et en préparation à l'engagement par contrat qui stipule les droits et devoirs tant de la personne bénévole que de l'association qui l'engage.

<sup>12</sup> Document fourni en annexe.

« Famille » ... ça couvre toutes les familles :

- ✓ celles dont on provient
- ✓ celles qu'on crée
- ✓ celles qu'on fréquente ...

...mais également :

- ✓ celles qu'on (se) choisit comme modèles
- ✓ celle(s) que promeut ou projette « l'air du temps » notamment dans les médias (bulletins d'information à la télévision - dans la grande presse écrite - dans les feuilletons - en télé-réalité - dans les émissions spéciales à la radio - dans les magazines dits féminins - dans les enquêtes sociologiques - dans le monde publicitaire<sup>13</sup>...)

Nombre d'entre nous, parmi les femmes de plus de 65 ans, sont nées dans des familles nombreuses à une époque où deux enfants par ménage étaient considérés comme un minimum dont il fallait presque s'excuser.

Sachant que la famille est un microcosme où sont concentrés tous les enjeux qu'on retrouve dans la société globale, l'évolution des familles réelles est inséparable des modèles acceptés ou prônés.

Grands-mères ou non, nous sommes – comme aînées - en contact avec des familles contrastées.

Coexistent, dans la Belgique d'aujourd'hui, des familles claniques, des familles nucléaires, des familles monoparentales, des familles recomposées, des familles homoparentales et de nombreux ménages d'une personne à tous les stades de la vie adulte.

En dehors des aspects budgétaires qui l'accompagnent et qui sont majeurs, cette diversification a des impacts, avec effet réciproque,

- ✓ sur les commerces (l'organisation et les fournitures en « grandes surfaces » surtout, et, par contraste ou mimétisme, dans les magasins de détail ou spécialisés) ;
- ✓ sur les manières d'habiter (offre de logement peu adaptée) ;
- ✓ sur la prolifération des équipements de (non)communication (GSM, MP3, etc.)
- ✓ sur le parc automobile et les modes de déplacement (espaces verts supprimés au bénéfice de garages privés et publics, y compris les emplacements le long des rues et la dégradation de la vie piétonne – la densité et la fluidité du trafic – les lacunes des moyens de transport en commun - ...).

Une grande confusion règne sur l'art de vivre.

Dans un monde où nous dépendons de plus en plus les un-e-s des autres, tant au niveau de la vie quotidienne qu'à l'échelle planétaire, dans un Nord occidental où nous avons une responsabilité collective de plus en plus grande vis-à-vis de celles et ceux pays dont nous achetons à bas prix les matières premières et même le travail sous-payé ici ou ailleurs, nous nous laissons facilement embarquer dans la logique du « chacun-e pour soi », soit pour nous protéger, soit pour garder des privilèges, soit par aveuglement. Nous voulons ignorer que « chacun-e pour soi » c'est un leurre et du vol organisé : la vie humaine est essentiellement interdépendante et prétendre s'en sortir seul-e c'est obligatoirement abuser des autres sans le reconnaître. Sans doute avons-nous à choisir le contre-courant : nous réjouir, comme êtres humains, d'être dans cette interdépendance et contribuer à la rendre toujours plus positive. Ajoutons que remarquer notre interdépendance nous incite aussi à porter un autre regard sur ce que d'aucuns appellent « la dépendance » et qui fait tant horreur : isoler un « phénomène de dépendance » comme on le fait d'une tare, en l'attachant à un âge, à un état de santé physique ou mentale, par exemple, c'est sortir de notre condition de « personnes radicalement interdépendantes et toutes appelées à la liberté », quel que soit notre âge, notre sexe, notre état de santé ou de fortune, nos croyances ou le pays de nos ancêtres. C'est vouloir faire bande à part si nous pensons en avoir le choix.

L'éthique de l'interdépendance invite à promouvoir, préserver ou défendre l'autonomie ainsi qu'à en construire et garantir l'exercice par chacune et chacun tout au long de la vie jusqu'à son terme.

La logique du chacun pour soi est mortifère.

Aucun service public, aucune sécurité sociale, aucun système de soins de santé, aucun accès général à un enseignement de qualité, aucun aménagement rural ou urbain, aucune politique de transport en commun, rien de ce qui est démocratiquement acceptable ne peut s'instaurer, ni se développer, ni durer dans la logique du chacun-e pour soi.

Et puisque nous sommes réunis ici, femmes et hommes, à l'invitation du Conseil des Femmes Francophones de Belgique, nous avons l'occasion de souligner que nous nous situons bien face à des défis qui tous ont un caractère politique, des défis qui tous manifestent à quel point ce qu'on refoule souvent comme étant du privé est éminemment politique et nous engage collectivement.

Evidemment, comme le monde change, les façons de se porter solidaires évoluent, elles aussi et c'est pourquoi nous sommes toujours en cours d'éducation y compris dans nos grands âges.

Dans un mouvement permanent d'éducation.

---

<sup>13</sup> Parmi d'autres petites études à la portée de tout le monde, on peut reconstituer l'évolution des publicités diffusées par les marques d'automobiles ...et les « gabarits » de familles qui y sont associés...

## 2. FEMMES ÂGÉES :

### REVENUS ET SÉCURITÉ SOCIALE

Par **Vincent GENGLER**

Secrétaire politique de l'UCP – Mouvement National des Aînés

Je souhaiterais aborder la question de la pension des femmes au travers de plusieurs tableaux. Vous constaterez rapidement qu'en matière de pension, bien des gens connaissent des difficultés. Parmi ceux-ci, les femmes sont sur représentées.

La logique en est la façon même dont les pensions sont calculées.

Partons d'emblée de la pauvreté en Belgique. En effet, on peut estimer que dans un pays comme le nôtre, la pauvreté doit être basse. De plus, on a souvent l'image des aînés continuellement en voyage à l'étranger. Les faits sont différents.

|                    | En % de la population totale | Population en risque de pauvreté en % |
|--------------------|------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Hommes</b>      | <b>49,2</b>                  | <b>46,8</b>                           |
| <b>Femmes</b>      | <b>50,8</b>                  | <b>53,2</b>                           |
| <b>- de 16 ans</b> | <b>19,1</b>                  | <b>24</b>                             |
| <b>16 – 24</b>     | <b>11</b>                    | <b>12,9</b>                           |
| <b>25 – 49</b>     | <b>36,5</b>                  | <b>28,3</b>                           |
| <b>50 – 64</b>     | <b>17,8</b>                  | <b>13</b>                             |
| <b>65 ans et +</b> | <b>15,7</b>                  | <b>21,8</b>                           |

Les aînés sont sur représenté en matière de pauvreté.

En général, alors que les femmes représentent 50,8% de la population, dans la population en risque de pauvreté elles sont 53,2%. Les femmes aînées, ont cumulent.

Il faut préciser ce qu'est le risque de pauvreté. On fixe le seuil de pauvreté actuellement à 60% du revenu médian.

Ce seuil était par le passé à 50% du revenu médian. Il s'agit d'une norme commune aux pays européens, ce qui autorise la comparaison entre pays. Le montant est relatif aux revenus de chaque pays. Il est clair que fixer un montant européen de pauvreté aurait été complexe vu le nombre de pays membres et surtout la différence de niveau de vie de ces pays.

La notion de médiane doit aussi être précisée. Il ne s'agit pas de la moyenne, mais bien du montant qui se situe au milieu de la population étudiée. Ainsi, si on prend le salaire de 11 personnes, on classe ces personnes de celui qui gagne le plus à celui qui gagne le moins et on regarde combien gagne la personne au milieu de l'échantillon. Ici la 6<sup>ème</sup> personne. On prend 60% de ce revenu et on obtient ainsi le seuil de risque de pauvreté pour cet échantillon. En Belgique, ce seuil est aujourd'hui à 822 euros pour un isolé.

Il y a donc 21,8% des plus de 65 ans qui vivent avec moins de 822 € si elles sont isolées ou 1,5 fois ce montant si elles vivent en ménage, soit 1233 €.

Le tableau ci-dessous illustre le fait que la situation est relativement stable en Belgique. Par contre les autres pays européen on réalisé des efforts pour réduire le risque de pauvreté. De ce fait la place relative de la Belgique par rapport aux autres pays européen est moins bonne aujourd'hui.



|                     | 1980 | 1985 | 1999 | 2003 |
|---------------------|------|------|------|------|
| België              | 12.4 | 10.7 | 12   | 11   |
| Denemarken          | 18.8 | 20.4 | 12   | 5    |
| Duitsland           | 14.3 | 14.0 | 6    | 8    |
| Griekenland         | 31.2 | 28.2 | 25   | 19   |
| Spanje              | 32.9 | 23.6 | 7    | 17   |
| Frankrijk           | 30.4 | 21.4 | 10   | 5    |
| Italië              | 30.0 | 14.2 | 14   | 7    |
| Ierland             | 18.6 | 20.0 | 8    | 11   |
| Nederland           | 4.2  | 5.2  | 4    | 2    |
| Portugal            | 44.9 | 45.3 | 22   | 15   |
| Verenigd Koninkrijk | 23.8 | 21.7 | 11   | 14   |

Pour illustrer en quoi la population âgée est plus en risque de pauvreté, nous devons nous attacher à leurs ressources principales : la pension. Un rapide regard sur quelques moyennes permet de comprendre comment on en arrive à cette sur représentation des aînés sous le seuil de risque de pauvreté.

Quelques données moyennes (au 1<sup>er</sup> janvier 06)

|       | Ménage  | Isolé marié | Isolé non marié | Retraite et survie | Survie |
|-------|---------|-------------|-----------------|--------------------|--------|
| Homme | 1247,93 | 1123,57     | 1014,26         | 932,4              | 805,01 |
| Femme | 683,92  | 622,95      | 925,35          | 1060,71            | 852,53 |

Quelles observations pouvons-nous faire ? L'ensemble présente des moyennes assez faibles. Ces moyennes sont plus faibles encore pour les femmes, à l'exception des femmes pouvant cumuler la retraite et la survie.

En fonction de la nature de la carrière passée, des différences sont aussi perceptibles.

|                               | Homme   | Femme   | Total   |
|-------------------------------|---------|---------|---------|
| Total                         | 1148,34 | 864,14  | 997,52  |
| Salarié uniquement            | 1077,47 | 789,83  | 924,79  |
| Indépendant uniquement        | 757,58  | 521,6   | 639,63  |
| Salarié et indépendant        | 902,01  | 782,42  | 837,6   |
| Salarié et secteur public     | 2029,59 | 1479,58 | 1743,62 |
| Indépendant et secteur public | 1891,58 | 1458,11 | 1657,59 |
| Les 3 régimes                 | 1625,49 | 1330,72 | 1450,45 |

Les pensionnés ayant une carrière uniquement dans le régime des indépendants ont la pension la plus faible. Les salariés ont une pension moyenne intermédiaire. Les personnes pouvant cumuler avec une partie de carrière dans la fonction publique ou ayant uniquement une pension de fonctionnaire ont les pensions les plus élevées.

Les différences entre hommes et femmes se retrouvent ici.

Une autre façon de mettre en avant certaines différences est de s'intéresser aux dates des prises de cours, c'est-à-dire le moment depuis lequel on est pensionné.

| Salariés   | Hommes | Femmes |
|------------|--------|--------|
| Avant 1982 | 730,08 | 352,02 |
| 1986       | 765,07 | 378,75 |
| 1991       | 727,93 | 385,43 |
| 1996       | 865,62 | 445,12 |
| 2001       | 926,95 | 477,36 |
| 2006       | 946,22 | 582,97 |

En clair, en janvier 2006, une personne pensionnée avant 1982 percevait en moyenne 730,08 euros et une personne pensionnée en 2006 percevait elle 946,22 euros.

En cause ? L'absence de liaison au bien-être. La notion de « bien-être » en pension fait référence aux évolutions des revenus des actifs au-delà de l'index. Lier les pensions au bien-être consisterait à les faire évoluer en même temps et dans la même proportion que les salaires évoluent.

Depuis une dizaine d'années, les pensions sont adaptées au bien-être. Le gouvernement cible une partie des pensionnés et fait évoluer les pensions de ceux-ci (généralement de 2%). Un effort particulier a été fait pour les personnes ayant une pension minimale.

Pour bien comprendre ces données, sans doute est-il important de préciser les éléments qui interviennent dans le calcul d'une pension.

Le premier élément, ce sont les rémunérations obtenues durant l'ensemble de la carrière.

Ces rémunérations sont soit réelles (le salaire perçu, pour les salariés) soit fictives (pour certaines périodes d'inactivités comme les périodes de chômage ou de maladie).

Ces rémunérations sont indexées sur base d'un coefficient déterminé.

Ces rémunérations sont plafonnées (44.994,88 € pour les revenus 2007)

Chaque année correspond donc à un droit pension. On additionne ces droits jusqu'à concurrence de 45 années de carrières (44 années pour les femmes jusqu'à la fin de l'année). Si on a une carrière plus longue, on prend les 45 meilleures années. Si on a moins d'années, on n'obtiendra pas une pension complète. Par exemple, si je ne peux justifier que 42 années de carrières, j'aurai 42/45<sup>ème</sup> de pension.

On applique un taux de 60% ou de 70% selon que l'on soit isolé ou marié. Si le conjoint peut également bénéficier d'une pension, le ménage peut cumuler deux taux isolé si ce cumul est plus intéressant que le taux ménage (à 75%) d'un des deux conjoints.

Le montant ainsi obtenu est adapté à chaque indexation.

Des revalorisations spécifiques peuvent être décidées.

Si le montant de la pension est faible, on peut remonter celle-ci au niveau du minimum garanti, pour peu que l'on puisse justifier au moins de 2/3 de carrière.

Pour une carrière complète, il s'agit pour un salarié et pour 45/45èmes de 1.171,79 €/ mois pour un ménage, 937,73 €/mois pour un isolé et 922,98 €/mois pour une survie. Pour les indépendants, ces montants sont de 1.103,52 € pour un ménage et de 830,27 € pour une survie ou un isolé.

Il peut être intéressant de comparer les minima aux maxima. Puisque le salaire pris en compte est plafonné, on peut déterminer la pension maximale théorique. On voit que pour un salarié ce montant – pour une carrière complète, n'est pas si éloigné que ça du minimum. La réalité est autre dans le secteur public.

| Avantage accordé      | Régime salarié                 | Régime indépendant | Régime public |
|-----------------------|--------------------------------|--------------------|---------------|
| Retraite minimum 75 % | 1.148,81                       | 1.081,88           | 1.423,86      |
| Retraite minimum 60 % | 919,34                         | 813,99             | 1.098,29      |
| Survie                | 904,88                         | 813,99             | 957,37        |
| Pension moyenne       | H: 1.071,00                    | H: 739,00          | 2.112,00      |
| Montant maximum homme | 60%: 1.735,05<br>75%: 2.168,81 |                    | 5.578,84      |
| Montant maximum femme | 60%: 1.757,66<br>75%: 2.197,07 |                    | 5.578,84      |
| GRAPA isolé           | 827,61                         |                    |               |
| GRAPA cohabitant      | 551,74                         |                    |               |

Il est sans doute important de noter que la moyenne de la carrière en Belgique est de 37 années.

La pension de survie représente 80% du taux ménage. Si on a des droits propres, ceux-ci peuvent être ajouté jusqu'à former un total de maximum de 110% de la survie.

La situation des femmes en matière de pension est donc tributaire de leur carrière. L'impact des règles de calcul ne fait qu'accentuer les inégalités du passé.

De plus, comme les pensions complémentaires sont le plus souvent liées à un pourcentage du salaire, les mêmes disparités existent à ce niveau. C'est l'effet Mathieu : ce sont ceux qui on la pension légale la plus forte qui ont les pensions complémentaires élevées. Or, l'État soutien ces pensions via des allègements fiscaux et sociaux. De ce fait, l'État soutient plus ceux qui ont déjà la meilleure pension légale. Paradoxal. Ainsi, il a été démontré que 85% des avantages octroyés aux entreprises par l'État bénéficiaient aux 20% des travailleurs ayant les meilleurs revenus.

Le Ministre Tobback, ministre des pensions sous la précédente législature, avait souhaité agir pour la pension des femmes. Après quelques conférences qu'en reste-t-il ?

Le premier élément sur lequel le Ministre a souhaité agir était celui du travail autorisé. Pour mémoire, le bénéficiaire d'une pension de retraite ou une pension de survie peut travailler dans certaines limites de revenus. Au-delà de cette limite, la pension est réduite en proportion du dépassement. A partir de 15% de dépassement, le payement de la pension est suspendu.

Pour améliorer les ressources des jeunes veuves (les bénéficiaires d'une pension de survie n'ayant pas l'âge légal de la pension), le ministre a souhaité sortir du système actuel qui veut que quel que soit le montant de la pension, il n'existe qu'une seule limite pour le travail autorisé. Il a souhaité mettre en place une limite non plus sur le travail mais sur le cumul entre travail et pension. De ce fait, celles qui avaient une plus petite pension étaient autorisées à travailler plus.

De ce fait aussi, ces femmes en travaillant plus se constituaient de meilleurs droits à la pension. Une étude universitaire commanditée par le Ministre a démontré que ce dispositif serait sans effet. Il semble que la probabilité pour une femme bénéficiant d'une survie de retrouver du travail et de travailler de façon importante soit moins liée à ce cumul qu'au fait qu'avant de bénéficier de la survie elle travaillait ou non et de façon plus ou moins importante.

Un dispositif important a par contre été mis en œuvre. Il s'agit du cumul possible entre une pension et une allocation de remplacement de revenus. Par le passé, une veuve travaillant dans les limites autorisées mais connaissant un problème de chômage ou de maladie devait choisir entre la pension de survie et l'allocation de remplacement de revenus. Aujourd'hui, ce cumul est autorisé pour une année mais la pension de survie est réduite à la hauteur de la garantie de revenus aux personnes âgées.

Il faudrait autoriser ce cumul sans ces limites.

Pour information, les limites du travail autorisé sont les suivantes :

| <b>Activité de travailleur salarié</b>     |   |                             |   |                             |   |                             |
|--|---|-----------------------------|---|-----------------------------|---|-----------------------------|
| <b>Année</b>                               | <b>Pour les bénéficiaires de pension(s) de retraite et/ou de pension(s) de survie</b> |                             | <b>Pour les bénéficiaires de pension(s) de survie uniquement et âgés de moins de 65 ans</b> |                             | <b>Pour les bénéficiaires de pensions de retraite et/ou de survie APRES l'âge légal de pension(*)</b> |                             |
|  | <b>Sans enfant à charge</b>   | <b>Avec enfant à charge</b> | <b>Sans enfant à charge</b>   | <b>Avec enfant à charge</b> | <b>Sans enfant à charge</b>   | <b>Avec enfant à charge</b> |
| <b>2002-2005</b>                           | 7.421,57 €  | 11.132,37 €                 | 14.843,13 €   | 18.553,93 €                 | 10.845,34 €   | 14.556,14 €                 |
| <b>2004/2005</b>                           |   |                             |   |                             | 13.556,68 €   | 17.267,48 €                 |
| <b>2006</b>                                |   |                             |   |                             | 15.590,18 €   | 19.300,98 €                 |
| <b>2007</b>                                |   |                             | 16.000,00 €   | 20.000,00 €                 | 17.149,20 €   | 20.860,00                   |
| <b>Activité de travailleur indépendant</b> |   |                             |   |                             |   |                             |
| <b>Année</b>                               | <b>Pour les bénéficiaires de pension(s) de retraite et/ou de pension(s) de survie</b> |                             | <b>Pour les bénéficiaires de pension(s) de survie uniquement et âgés de moins de 65 ans</b> |                             | <b>Pour les bénéficiaires de pensions de retraite et/ou de survie APRES l'âge légal de pension(*)</b> |                             |
|  | <b>Sans enfant à charge</b>   | <b>Avec enfant à charge</b> | <b>Sans enfant à charge</b>   | <b>Avec enfant à charge</b> | <b>Sans enfant à charge</b>   | <b>Avec enfant à charge</b> |
| <b>2002-2005</b>                           | 5.937,26 €  | 8.905,89 €                  | 11.874,50 €   | 14.843,13 €                 | 8.676,27 €  | 11.644,90 €                 |
| <b>2004/2005</b>                           |   |                             |   |                             | 10.845,34 €   | 13.813,97 €                 |
| <b>2006</b>                                |   |                             |   |                             | 12.472,14 €   | 15.440,77 €                 |
| <b>2007</b>                                |   |                             | 12.800,00 €   | 16.000,00 €                 | 13.719,36 €   | 16.687,99 €                 |

Le travail autorisé après l'âge légal de la pension ne représente pas non plus une solution pour tous. En 2004, avant leur 65<sup>ème</sup> anniversaire, les personnes encore actives n'étaient que +/- 30% à encore travailler. Combien pourrions encore travailler ensuite ?

| <b>Actif comme</b>          | <b>hommes</b> | <b>femmes</b> |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| <b>Salarié</b>              | 12,21%        | 14,57%        |
| <b>Indépendant</b>          | 7,20%         | 4,20%         |
| <b>secteur public</b>       | 9,89%         | 4,48%         |
| <b>maladie – invalidité</b> | 14,29%        | 9,24%         |
| <b>Chômage</b>              | 15,87%        | 24,65%        |
| <b>Prépension</b>           | 36,14%        | 9,52%         |

Il faut donc pouvoir interroger la logique globale de notre système de pension pour déterminer en quoi il génère ou traduit des inégalités de genre.

Depuis la réforme de 1996 la durée de carrière des hommes et des femmes a été harmonisée. Paradoxalement, cette uniformisation à 45 ans conduit à une baisse de la pension des femmes du fait de la logique du calcul de la pension et de la situation des carrières. Mais ces différences traduisent les différences de carrières tant au niveau du nombre d'années reconnues que des salaires perçus.

Aujourd'hui, alors que la société est moins patriarcale pour certains aspects, on ne peut que constater les différences d'occupation, de fonction, de salaire entre hommes et femmes. Les femmes continuent à avoir des carrières plus courtes, à multiplier les temps partiels, à avoir des salaires moins importants, des fonctions moins élevées. Dans ce contexte, la pension des hommes restera en moyenne plus importante que celle des femmes.

Par ailleurs, la faiblesse des montants demanderait de réfléchir sur l'orientation des moyens de l'État. Pour nous la seule réponse valable est de mettre le plus de moyens vers la pension légale qui intègre plus que les autres une logique de solidarité couplée à un principe assurantiel. La pension légale peut être plus généreuse, par exemple en rétablissant le bien-être.

Le bien-être peut être appliqué au moment du calcul de la pension car si les salaires à la base du calcul sont bien indexés, cette indexation ne permet pas de ramener le salaire d'il y a 45, 40 ou 25 ans au niveau d'un salaire actuel (à fonction égale).

Le bien-être peut être appliqué après l'âge légal de la pension. De ce fait, le pouvoir d'achat des aînés évoluera dans les mêmes proportions que celui des actifs qui ont des augmentations de revenus en plus des indexations.

### 3. FEMMES ÂGÉES :

## SANTÉ PSYCHIQUE ET PHYSIQUE

Par **Sabine HENRY**

Présidente – Ligue Alzheimer a.s.b.l.

Madame Henry commence son exposé en évoquant quelques statistiques sur la santé des femmes (qui peuvent être retrouvées dans le document annexe).

Elle enchaîne ensuite sur la vision de la vieillesse et de son approche pratique.

« Ce sont les petits choix qui donnent finalement une autre vision du monde.

Je voudrais vous donner un exemple : je me souviens d'une jeune fille qui était vraiment chargée par l'accompagnement de son père qui ne se montrait pas très reconnaissant vis-à-vis de cet engagement. Cela fait partie de ces troubles du comportement des personnes atteintes de démence. Elle était vraiment comme prise dans un étau, elle n'arrivait plus à avancer et finalement quelqu'un lui a dit : est-ce que tu as réfléchi à ce que tu pourrais faire pour toi ? Elle ne voyait pas parce qu'elle était prise presque 24 sur 24h par les soins à son père. Elle ne savait même plus ce qu'elle voulait faire, ce qui est un signal assez typique, lorsque l'on demande : comment vas-tu ? et que l'on vous répond : il va très mal ! On parle de la personne aidée et bien c'est vraiment le signal d'un épuisement ! Elle ne savait même plus se souvenir de ce qu'elle aimait lire, ce qu'elle aimait faire pour elle-même. A un moment donné : est-ce que tu voudrais distribuer des journaux et tu pourrais en même temps te promener avec ton père ? Ca c'est un travail en plus, c'est une perspective, c'était pour elle autant que pour son père. Ce sont des petites choses comme cela. En fait on peut dans le cas de la prise en charge parler en réfléchissant sur les choix possibles même si ce sont des choix minimaux. On peut se retrouver, recouvrir ses besoins et redécouvrir ses droits. Pourquoi une personne, qui a accepté une fois cette charge, ne peut-elle pas changer d'avis, ne peut-elle pas faire appel à d'autres pour être accompagnée ? Mais c'est très difficile à faire parce que, en même temps, nous devons reconnaître nos limites et notre fragilité, nous devons quasiment appeler à l'aide et appeler à l'aide ce n'est pas ce que l'on nous a appris à faire. Nous devons être fortes !

Un chiffre qui est assez parlant par rapport à la maladie d'Alzheimer : 5,8 millions de personnes ici en Europe et on parle même de 7 millions d'ici quelques années. C'est assez énorme, c'est une vague qui va nous atteindre. Je n'ai pas l'habitude de dramatiser les choses mais c'est vraiment quelque chose auquel on doit s'attendre, je pense que ce n'est pas seulement une menace mais c'est quelque chose qui va nous toucher tous s'il n'y a pas de guérison ou de traitement possible et nous avons tout intérêt à connaître cette maladie.

La cause de la maladie, c'est l'espérance de vie. Puisqu'il y a plus de personnes qui peuvent atteindre un grand âge et que le vieillissement est le facteur de risque le plus important, il y aura forcément plus de personnes atteintes de la maladie. Etant donné que ce sont surtout les femmes qui vont vieillir ou être dans la population vieillissante, ce sont plus les femmes qui seront atteintes de démences.

Je suis très attachée à une méthode d'accompagnement des familles en rappelant certaines choses : nous sommes tous façonnés par notre milieu et dans ce cas-ci je ne parle pas du milieu pauvre ou riche... mais je parle de l'espace de notre environnement. Je fais même appel à l'écologie dans le sens où nous sommes dans un système qui nous entoure et qui nous façonne. J'aimais beaucoup la définition : « *le milieu c'est un ensemble des aspects naturels, économiques, sociaux et culturels qui ont un effet sur l'homme et la femme, donc sur l'individu, une couche de la population et un groupe social* ». Nous sommes influencés par notre milieu, la luminosité nous donne des ailes, nous donne de l'énergie, nous sommes influencés par la température. Dans une maison de repos, la température dépasse les 23 degrés, le taux de mortalité est beaucoup plus important. Le milieu influence d'une manière décisive les expériences, la façon de penser, d'évaluer, de décider mais aussi d'agir. C'est notre milieu qui fait de nous ce que nous sommes. Mais malgré tout, nous avons aussi la faculté de réagir. Nous sommes façonnés par le milieu dans lequel nous vivons. C'est intéressant d'en prendre conscience. Et à notre tour nous pouvons influencer le milieu, nous faisons partie du milieu. D'ailleurs, en citant ce concept, je voudrais aussi vous dire à quel point ce milieu peut être soit favorable soit défavorable. Je pense qu'en prenant conscience de l'influence du milieu, nous prenons aussi une responsabilité et nous pouvons puiser dans ce savoir et en faire quelque chose qui est plus productif ou plus profitable pour nous tous.

Tout à l'heure on parlait de « Age » l'association européenne des personnes âgées. Ils mettent en avant la promotion du mode de vie saine et faciliter l'autonomie. « Sain », veut dire l'alimentation, et « autonomie », veut dire avoir des choix et faire des choix, cela revient un petit peu à nos rôles. Garantir un accès universel aux services de prévention et soins de longue durée, pas seulement accès universel mais aussi un accès gratuit le plus facile possible. Prévenir tout risque de maltraitance physique, psychologique ou financière et là on est encore un

peu loin, mais c'est important de le souligner. Développer les centres de gérontologie et de gériatrie pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, mais là on devrait être plus dans la proximité. Il faut penser aussi au milieu rural où tous ces accès sont beaucoup plus difficiles parce qu'il y a des programmations qui sont faites par tranches de 100 000 personnes. Au Luxembourg, il faut aller loin pour trouver 100.000 personnes ! L'accès aux soins et aux centres de gérontologie et de gériatrie est beaucoup plus compliqué et on devrait sans doute améliorer ces situations.

Apporter soutien et formation aux aidants proches. La plupart des aidants proches sont des femmes, donc nous devons nous battre pour que ces aidants proches aient le soutien et la formation. Nous le proposons dans nos formations gratuites « cercles de soins ».

Observer les besoins des seniors sur les plans interculturel et intergénérationnel. Observer c'est bien, mais il faut agir aussi ou donner les moyens pour en faire des actions. Faire des campagnes de sensibilisation pour avoir une retraite active et positive, santé comprise. Le vieillissement n'est pas une fin en soi mais une période de la vie, avec d'autres perspectives sur base d'expériences ; le vieillissement est une chance mais aussi une responsabilité vis-à-vis de nous. Ce ne sont pas les autres qui peuvent nous rendre heureux, c'est nous même. Dans ce sens là, je trouvais intéressant de citer quelqu'un que j'apprécie particulièrement. Je la cite librement, c'est Simone Veil qui a dit : « *j'apprécie le pouvoir car il me permet de mener des actions* ». Je pense que nous pouvons nous en inspirer, parce que le pouvoir il est là partout, à tous moments. Nous pouvons voter, nous pouvons faire des choix qui sont en fonction de nos convictions et de nos valeurs et je pense qu'utiliser ce pouvoir peut nous aider aussi à mener des actions dans notre propre intérêt. »

## DÉBAT ET RECUEIL DE PISTES D'ORIENTATIONS

Par **Marie-Noëlle VROONEN-VAES**

Présidente de la Commission « Femmes et Monde Vieillissant » du C.F.F.B.

### *Question :*

Par rapport aux différents rôles des femmes, et par rapport à la maladie d'Alzheimer, pensez-vous qu'il est possible que les femmes qui ont cette maladie, ce serait peut être dû à ces différents rôles ? Il n'est pas évident d'évoluer dans les différents rôles et certaines personnes sont bloquées dans des rôles ? Vous qui approchez les personnes qui ont cette pathologie là, qu'avez-vous pu observer, est-ce qu'avant d'être malade elles avaient déjà des difficultés au niveau des rôles ?

### *Réponse :*

Non ce n'est certainement pas la cause. Il n'y a rien qui indique qu'une difficulté de vie pourrait provoquer la maladie. Mais un traumatisme peut être le déclencheur ou faire apparaître la maladie qui est sous jacente. C'est une maladie organique donc c'est un phénomène chimique qui provoque l'apparition de plaques séniles qui sclérosent les neurones. Donc actuellement, on ne peut vraiment pas dire que ce soit en réaction à un certain vécu particulièrement lourd.

### *Question :*

Concernant cette maladie, je me demande si certaines femmes qui sont vraiment attachées à leurs animaux, sans vraie communication (du fait qu'elles ne reçoivent pas de réponse de la part de l'animal), seraient fragilisées ?

### *Réponse :*

En fait vous me demandez si une carence ou un manque de contact avec d'autres êtres humains ne peut pas provoquer la maladie. Je ne pense pas. C'est plus un phénomène psychiatrique ou psychologique mais ce n'est pas la maladie d'Alzheimer.

### *Question :*

Une de mes cousines a attrapé la maladie et c'est son mari qui s'en occupe. C'est encore pire que quand c'est une femme. Pour lui, c'est encore plus lourd et plus pénible. Dans vos groupes d'aidants et d'aidantes avez-vous aussi des hommes ?

### *Réponse :*

Evidemment, nous avons même fait des observations psychologiques. Nous avons organisé des groupes thérapeutiques pour les hommes et pour les femmes, pour voir un petit peu comment les uns et les autres se débrouillent et si il y avait un autre « coping ». C'est la manière de prendre en charge et de dépasser une souffrance. Les hommes s'organisent différemment, les écouter demande une autre empathie qu'aux femmes. On a pu remarquer que pour les hommes qui étaient très gâtés par leurs épouses et devaient devenir des hommes d'intérieur et aides soignant, c'est souvent une souffrance. Ils ont tendance à s'organiser d'une manière assez stricte, ils vont appeler plus vite à l'aide que les femmes, ils vont être très exigeants quand à la précision du service (aide familiale en retard...) tandis qu'une femme va supporter cela plus longtemps jusqu'au moment où cela déborde mais pas d'une manière programmée. Je pense que les hommes font preuve de plus de rigueur mais, évidemment c'est une moyenne, il y a aussi des hommes qui s'effondrent. Je me souviens d'un monsieur qui faisait partie d'un groupe, il avait été pharmacien et sa femme secrétaire de direction et parlait 4 langues. Une fois la maladie déclarée à un stade modéré, elle n'arrivait même plus à charger le lave vaisselle et il ne comprenait pas. Il pensait que quand la tête ne va pas au moins les mains doivent aller. Il a commencé à la secouer et il était vraiment très malheureux. L'homme va plus facilement rendre compte de ses dérapages, une femme ne va pas forcément le dire. On ne pourra pas forcément voir la souffrance de la femme, tandis que l'homme l'exprime.

### *Question :*

Pourquoi des personnes très gentilles dans leur jeunesse deviennent agressives avec la maladie ?

### *Réponse :*

**La maladie d'Alzheimer provoque trois symptômes principaux, d'abord la perte de mémoire, la désorientation dans l'espace et dans le temps et troisième symptôme ce sont les troubles du comportement**

Cela entraîne une dépendance, une incapacité à faire face à la vie courante.

### *Question :*

La qualité de vie n'est elle pas plus importante que l'autonomie ? Si on arrive à une certaine autonomie mais que quelque part on n'est pas heureux, est-ce que cette autonomie sert à quelque chose. Il y a des personnes qui ont



des maladies, des dégénérescences mais si la qualité de vie est vraiment prise en charge, ces personnes peuvent vraiment être heureuses que si elles se sentent un peu autonome ?

*Réponse :*

Je pense que l'autonomie fait partie des éléments d'une qualité de vie, mais une qualité de vie est individuelle, on ne peut pas la décrire une fois pour toute. Il y a des tentatives mais étant donné que c'est tellement individuel.....

L'autonomie est un élément qui nous est à tous très cher, et dans tous les cas, on se rend compte que face à des personnes qui vivent une maladie dégénérante on peut les voir revivre ou avoir des sursauts de bonheur et de détente lorsque l'on facilite cette autonomie... On peut faire en sorte que quelqu'un même au stade avancé de la maladie aie encore des moments d'autonomie ... On doit préparer cette réalité, c'est sans doute des moments réduits ....

*Question :*

Par rapport à tout cela, pour les personnes qui se retrouvent dans des maisons de repos, où tout est programmé à l'avance, pensez-vous qu'il est possible d'avoir une autonomie et une qualité de vie, à partir du moment où on nous impose un règlement, par rapport à une liberté de choix ?

*Réponse :*

Je pense qu'une personne âgée peut se sentir moins libre car la vie collective impose certaines règles. Mais une structure est en même temps un repère. Pour la personne désorientée, voire démente, il est important d'avoir, à la fois des espaces de liberté, mais aussi d'avoir une structure journalière. On crée des repères pour permettre l'orientation dans le temps. Par exemple, un gong pour annoncer le repas, une musique ou même l'odeur du café peut être un signal pour qu'on se lève naturellement de son lit. On va plutôt utiliser des repères sensoriels pour structurer la journée mais on va aussi proposer des espaces libres. La personne a besoin d'une liberté qui est un peu cadrée pour sa sécurité.

### **Conclusions de M.N. Vroonen :**

Vous trouverez les défis de nos expert-e-s dans leur intervention. Par manque de temps, je conclus avant de laisser la parole à notre Présidente.

Je voulais vous informer de quelque chose que j'ai lu dans un livre de coaching récemment, puisque nous avons beaucoup parlé du rôle des aidants et de notre implication dans notre propre futur. Cela disait qu'il fallait apprendre à connaître ses limites, par rapport au cumul des rôles, entre-autres, et apprendre à répondre aux demandes des autres sans être piégé.

Quelques petits repères quand on vous fait une demande :

- « Qu'est-ce qu'on me demande ? qu'est-ce que la personne attend exactement de moi ? », et avoir l'audace de lui dire « que souhaites-tu que je fasse ? ». Qu'est-ce que cela représente dans le temps, dans la quantité, dans l'énergie ? Demander une précision par rapport au service, parce que quand on est dans le flou, les deux sont insatisfaits.
- La deuxième question à se poser : « suis-je compétente pour répondre à cette demande ? », je ne suis peut-être pas du tout la personne indiquée. C'est ce qui arrive d'ailleurs parfois dans les familles. Moi, je suis seule fille avec trois frères et j'étais donc toute désignée pour m'occuper de ma mère. Et bien non, j'ai un frère qui fait cela beaucoup mieux que moi ! Il faut oser répondre « je ne crois pas que je pourrai te rendre ce service, mais je connais quelqu'un qui le fera volontiers et mieux que moi ».
- Troisième question, et je pense que ça, c'est bon à apprendre car on ne nous l'a pas appris : « ais-je le goût de le faire ? ». Car quand nous n'avons pas le goût de faire quelque chose, ou bien nous ne le faisons pas bien, ou bien après, nous ressentons une frustration et le faisons payer à l'autre parce que la tâche va se déployer en toutes sortes d'engagements qui vont aller en cascade et nous nous sentirons pris dans un piège, ce qui n'est pas profitable.

Concernant les aidants proches, il y a une toute jeune association qui n'a que deux ans et qui a commencé à travailler en 2006. Elle vient de sortir un guide aux aidants qui est très bien fait, pour Bruxelles et la Wallonie. Je vous suggère donc d'aller sur Internet, à « aidants proches » pour trouver cette association qui est à Namur. Ce guide est vraiment utile, rempli d'adresses et de conseils. Merci donc à cette association.

## **Magdeleine Willame, Présidente du CFFB**

Je voudrais vous dire à quel point j'ai retenu deux ou trois éléments qui, fidèlement, aboutissent à une conclusion générale qui correspond à ma philosophie comme Présidente du Conseil des Femmes.

J'ai retenu de la petite introduction de Marie-Noëlle (et ça m'a fait réfléchir car je n'avais jamais pensé à cela) qu'au fond, après 60 ans, il y a déjà actuellement, avec le vieillissement de la population, trois générations. C'est assez nouveau par rapport à ce que nous avons vécu. J'ai perdu personnellement mes grands-parents quand ils devaient avoir 75 ans et, atteindre 75 ans, c'était déjà de très très vieilles personnes. Donc, à 10 ans, je n'avais plus de grands-parents car ils étaient morts à 48, 58 et 75 ans. Mais maintenant, avoir trois générations après 65 ans, cela veut dire qu'il y a bien place pour une réflexion très fragmentée. Il y a des « jeunes seniors » qui ont entre 60 et 70 ans, puis d'autres de 70 à 80 et après 80-90. Donc, non seulement se pose une série de questions de revenus, de santé, mais il y a aussi un énorme problème culturel. Il me semble que les gens seraient en bien meilleure santé s'ils s'ennuyaient moins. La société organise les explorations du monde, les après-midi pour les seniors, les universités du troisième âge,... C'est vrai qu'il y a une série de choses qui commencent à se mettre en place, mais, de manière consciencieuse, scientifique et programmée, s'occuper des loisirs des personnes après 75-80 ans, alors que le cerveau est encore performant, je trouve qu'il y a vraiment quelque chose à faire à ce niveau-là. Comme j'ai été professeure pendant 20 ans avant de me lancer dans la politique, c'est vraiment toute cette question culturelle qui est si importante dans sa globalité qui n'a toujours pas été approfondie.

En ce qui concerne l'exposé de Mme Franken, que je remercie infiniment, je retiens de son discours que depuis 1900, il y a 12 générations. Il faut définitivement s'engager, ce qui est une chose que je retiens depuis toute petite. Il faut s'engager, il faut être engagé, même dans n'importe quoi, que ce soit pour les grenouilles, pour l'art, dans les partis politiques... Il faut donc retenir que, quel que soit l'âge que l'on a, il faut s'engager.

De l'exposé de Monsieur Gengler, je retiens qu'il faut non seulement s'engager, mais aussi se battre car il y a encore énormément de choses à faire concernant les pensions et les droits des femmes aux pensions, à l'autonomie des femmes. En Belgique, la moyenne d'une pension est de 997,-€ et nous savons très bien que les femmes, par rapport à cette moyenne, sont certainement les moins gâtées.

De Madame Henry, je retiens également toutes ces choses intéressantes qu'elle a relevées, à savoir le fait que les femmes ont toute une série de rôles et que le problème est de ne pas être bloqué par ces rôles. Je dois vous dire que moi-même, mère de très jeunes enfants, j'ai eu comme première impression qu'être mère de famille voulait dire n'être QUE mère de famille, ce qui m'a, pendant quelques années, véritablement bloquée. J'avais l'impression que je devais rester à la maison 24H/24, à voir si mes petits étaient bien. Je me suis très vite rendu compte que quand j'avais des activités sur le côté, je m'en occupais encore mieux. Au lieu de se dire que chaque femme, suivant son tempérament, sa liberté à elle, sa formation, ses goûts, doit limiter ses rôles. Moi, j'ai envie de faire cette chose-là parce que j'ai plusieurs rôles à remplir qui me conviennent. C'est sur ce message d'extraordinaire liberté qu'on peut être femme, quelques fois.

Car les femmes ont la chance d'être peut-être plus libres, quelque part...

Annexes sur demande de l'exposé de Mme Franken